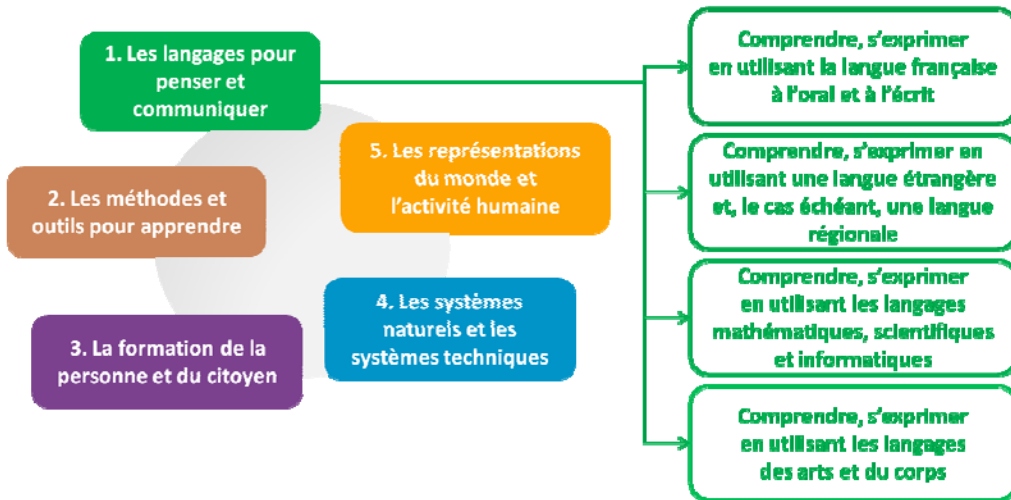


L'année de troisième

Le nouveau socle commun

➤ 5 domaines de formation ➤ Des objectifs dans chacun d'eux



Le diplôme national du brevet (DNB)

Le DNB c'est :

Un contrôle continu basé sur les compétences du socle

Chaque compétence est évaluée sur 50 points pour un total de **400 points**

- 10 points si le candidat obtient le niveau « Maîtrise insuffisante » ;
- 25 points s'il obtient le niveau « Maîtrise fragile » ;
- 40 points s'il obtient le niveau « Maîtrise satisfaisante » ;
- 50 points s'il obtient le niveau « Très bonne maîtrise ».

Trois épreuves ponctuelles en fin d'année pour un total de **300 points**

- Première épreuve écrite : mathématiques, physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie sur 100 points.
- Seconde épreuve écrite : français, histoire et géographie, enseignement moral et civique sur 100 points.
- Une troisième épreuve orale de soutenance d'un projet permet au candidat de présenter l'un des projets qu'il a menés au cours des enseignements pratiques interdisciplinaires du cycle 4 ou dans le cadre de l'un des parcours éducatifs (parcours Avenir, parcours citoyen, parcours d'éducation artistique et culturelle) qu'il a suivis sur 100 points.

Les élèves qui ont au minimum 350 points obtiennent le DNB.

Le contrôle continu a une importance primordiale pour réussir à cet examen et pour l'orientation

Les enseignements complémentaires : Les enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI)

Les EPI se fondent sur des démarches de projet interdisciplinaires conduisant à des réalisations concrètes individuelles ou collectives.

Ils permettent aux élèves de mieux comprendre ce qu'ils apprennent en le mettant en pratique, et de mieux maîtriser les rapports entre les différentes disciplines, comme le font les situations de la vie quotidienne.

La Thématique	Le projet	Les disciplines concernées
Sciences, technologie et société	Histoire et mesures de distances en Astronomie.	Mathématiques, Physique-Chimie, Français, CDI
Monde économique et professionnel	Construire son projet professionnel : mise en place d'un forum des métiers.	Mathématiques, Français, Musique, Arts plastiques, CDI, Vie scolaire

Les quatre parcours

Le **parcours citoyen** se construit autour du nouvel enseignement moral et civique, d'une éducation aux médias et à l'information. La participation et les initiatives des élèves dans les actions favorisant la formation du futur citoyen sont encouragées.

Le **parcours Avenir** permet de la 6^e à la terminale de construire son parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel.

Le **parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC)** permet d'acquérir une culture artistique personnelle tout en diversifiant ses moyens d'expression.

Le **parcours éducatif de santé** permet d'explicitier ce qui est offert aux élèves en matière de santé, dans les domaines de l'éducation, la prévention et la protection.

L'orientation post 3ème : Une première étape dans un parcours de formation.

Faire un premier choix pour son avenir

Concilier désirs et résultats

Savoir prendre une décision

En classe

- Séances d'information et d'orientation avec les professeurs principaux
- La séquence d'observation en entreprise
- Recherche au CDI
- Le forum des métiers
- La visite du LFT

Avec les familles

- Réunion d'information avec les familles
- Les rencontres parents professeurs
- Entretiens personnalisés avec la famille
- Brochure ONISEP
- La fiche dialogue

Le calendrier prévisionnel

Février-Mars	Intentions provisoires des familles
Fin Mars	Avis provisoire du conseil de classe
Avril	Entretiens d'orientation
Mai	Demande d'orientation des familles (vœux définitifs)
Mi Juin	Proposition d'orientation du conseil de classe
Fin juin	Résultats de l'affectation en Lycée (général ou professionnel)
Début juillet	Inscriptions dans les établissements

Le stage d'observation en entreprise

Depuis la rentrée 2005, une séquence d'observation en milieu professionnel est obligatoire pour tous les élèves des classes de troisième;

L'âge des élèves

Seuls les **élèves ayant atteint l'âge de quatorze ans** peuvent effectuer des séquences d'observation dans les établissements industriels et commerciaux et leurs dépendances, les offices publics et ministériels, les professions libérales, les sociétés civiles et les syndicats professionnels et associations, en application de l'article L.4153-1 du Code du travail.

Les **élèves n'ayant pas encore quatorze ans** peuvent suivre une séquence d'observation dans d'autres structures ou organismes tels que :

Les établissements où ne sont employés que les membres de la famille (article L.4153-5 du Code du travail) ;

Les administrations, les établissements publics administratifs et les collectivités territoriales (article D.332-14 du Code de l'éducation).

Les dates du stage :

J15/V16 et L19/M20 décembre

Une convention sera signée entre le collège, l'entreprise d'accueil et la famille.



Informations de rentrée parents 3ème

Nouveaux programmes et nouveau socle commun

Nouveau Diplôme National du Brevet (DNB)

Nouvelle discipline : les EPI

L'orientation post 3^{ème}

Le stage en entreprise

Collège Français René Cassin – Fianarantsoa

Le site internet du collège : <http://test.rcassin-fianarantsoa.com/>

Accueil

Le collège René CASSIN est un établissement conventionné du réseau de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE). Ce réseau scolaire unique au monde, présent dans 136 pays, scolarise 336 000 élèves dans 494 établissements.

Prochains événements

Assemblée Générale de l'APPEF

Nous Contacter :

Principal : college@rcassin-fianarantsoa.com

Directrice : ecole@rcassin-fianarantsoa.com

CPE : viescolaire@rcassin-fianarantsoa.com

Gestionnaire : intendance@rcassin-fianarantsoa.com

Parents d'élèves : parent@rcassin-fianarantsoa.com